



Indice des prix à la consommation des ménages Stabilité des prix en avril 2018

L'indice des prix à la consommation des ménages est quasi stable, en avril 2018, en Guyane. La hausse des prix du tabac compense les baisses de prix dans les autres postes.

Cynthia Duchel

Les prix de l'alimentation reculent de 0,5 %. Ce repli s'explique aussi bien par la baisse des prix des produits frais (-2,5 %) que par celle constatée hors produits frais (-0,3 %). Les prix des légumes frais fléchissent de 3,5 % et ceux des fruits frais de 3,1 %.

Les prix du tabac ont progressé fortement (+2,5 %).

Les prix des produits manufacturés sont quasi stables. Les prix de « l'habillement et chaussures » évoluent peu (-0,1 %). La baisse des prix des produits de santé (-0,3 %) est compensée par la hausse des prix des autres produits manufacturés (+0,3 %). Cette dernière s'explique surtout par l'augmentation des prix des articles liés aux loisirs et à la culture (+0,3 %).

Les prix de l'énergie reculent de 0,5 %, avec une diminution de 0,7 % des prix des produits pétroliers. En effet, le prix de l'essence fléchit de 0,6 % et celui du gazole régresse de 0,7 %.

Les prix des services sont quasi stables malgré une baisse des prix des services de transports (-1,1 %), suite notamment à un repli de 1,4 % des prix des billets d'avion. Les prix des services de santé augmentent modérément (+0,3 %). Cette hausse s'explique en grande partie par celle observée pour les tarifs pratiqués par les médecins généralistes (+0,8 %). Les prix des « autres services » sont quasi stables malgré une

forte baisse des tarifs des assurances (-5,8 %). Les prix des services de communications et les loyers demeurent stables.

1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



NB : l'indice des prix de Guyane pour avril 2017 n'est pas disponible, les mouvements sociaux ayant empêché les relevés de prix nécessaires à l'établissement de l'indice. Lecture : en janvier 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,7 % par rapport à janvier 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Avril 2018

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Avril 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	nd	101,0	101,1	101,3	101,2	-0,1	0,3	nd
Alimentation	1 596	nd	101,6	101,3	101,6	101,2	-0,5	-0,5	nd
Produits frais	162	nd	108,4	107,9	107,1	104,4	-2,5	-3,7	nd
Alimentation hors produits frais	1 434	nd	100,7	100,4	100,8	100,6	-0,3	-0,1	nd
Tabac	161	nd	106,8	106,9	114,0	116,8	2,5	9,3	nd
Produits manufacturés	2 930	nd	98,9	98,8	98,8	98,9	0,1	0,0	nd
Habillement et chaussures	663	nd	98,5	98,4	98,7	98,6	-0,1	0,1	nd
Produits de santé	417	nd	93,5	92,0	91,7	91,4	-0,3	-2,3	nd
Autres produits manufacturés	1 850	nd	100,2	100,5	100,4	100,7	0,3	0,5	nd
Énergie	789	nd	101,6	104,0	102,6	102,1	-0,5	0,4	nd
dont Produits pétroliers	572	nd	100,3	102,5	100,6	99,9	-0,7	-0,5	nd
Services	4 524	nd	101,4	101,5	101,8	101,8	-0,1	0,3	nd
Loyers et services rattachés	1 239	nd	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	nd
Service de santé	566	nd	105,5	105,5	105,6	105,8	0,3	0,3	nd
Services de transports	304	nd	88,6	88,3	88,9	87,9	-1,1	-0,8	nd
Services de communications	390	nd	96,7	96,7	96,7	96,7	0,0	0,0	nd
Autres services	2 025	nd	103,0	103,3	103,9	103,8	-0,1	0,7	nd
Alimentation et tabac	1 757	nd	102,2	101,9	102,8	102,6	-0,2	0,4	nd
Produits manufacturés et énergie	3 719	nd	99,6	100,0	99,7	99,7	0,0	0,1	nd
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 267	nd	99,0	99,0	98,8	99,0	0,2	0,0	nd
Ensemble hors produits frais	9 844	nd	100,8	101,0	101,2	101,1	0,0	0,3	nd
Ensemble hors énergie	9 211	nd	100,8	100,8	101,1	101,1	0,0	0,2	nd
Ensemble hors tabac	9 839	nd	100,9	101,0	101,1	101,0	-0,1	0,1	nd

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Avril 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,9	nd	0,6	0,9	1,6
Alimentation	3,1	nd	1,0	3,8	1,6
Produits frais	14,3	nd	5,0	28,5	3,9
Alimentation hors produits frais	1,8	nd	0,6	1,8	1,2
Tabac	14,1	nd	8,2	8,6	16,5
Produits manufacturés	-0,1	nd	0,3	-0,8	-0,3
Habillement et chaussures	-1,3	nd	1,2	-2,8	-0,6
Produits de santé	-2,7	nd	-1,9	-1,4	-2,4
Autres produits manufacturés	0,8	nd	0,6	-0,1	0,2
Énergie	3,4	nd	2,5	4,9	6,3
dont Produits pétroliers	3,5	nd	3,0	5,0	10,7
Services	0,2	nd	0,2	0,0	1,4
Loyers et services rattachés	0,5	nd	0,9	0,8	0,5
Service de santé	2,6	nd	2,6	1,4	1,7
Service de transport	-3,4	nd	-7,4	-14,0	1,2
Services de communications	-3,7	nd	-2,8	-2,5	-0,5
Autres services	0,3	nd	0,3	0,9	1,7
Alimentation et tabac	3,7	nd	1,5	4,3	3,1
Produits manufacturés et énergie	0,5	nd	0,8	0,4	1,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,1	nd	0,1	-0,3	-0,2
Ensemble hors produits frais	0,7	nd	0,6	0,5	1,5
Ensemble hors énergie	0,7	nd	0,5	0,6	1,2
Ensemble hors tabac	0,8	nd	0,6	0,7	1,3

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>

